



Fédération des associations  
d'usagers des transports Auvergne-Rhône-Alpes

Communiqué du 12 juillet 2018

**La Fnaut Auvergne-Rhône-Alpes, après cette période de 3 mois de grèves si difficile pour les usagers, constate que :**

- **la situation n'est toujours pas revenue à la normale : des trains sont encore supprimés**
- **les mesures de dédommagement pour avril et mai sont complexes à obtenir et confidentielles**
- **aucune mesure complémentaire ni pour le mois de juin ni pour les lignes les plus touchées n'est annoncée.**

En Auvergne-Rhône-Alpes, la SNCF affirme que « des retards de maintenance accumulés depuis 3 mois entraînant des indisponibilités de matériels, la circulation des trains sera partiellement adaptée. Chaque jour, à partir de 16h00, retrouvez les programmes de circulation...» En fait chaque jour 44 fiches horaires sont modifiées et nous ne pouvons savoir que la veille à 16h si nous aurons un train ou pas. C'est inadmissible. **Nous demandons à la SNCF d'afficher les plans de transport au minimum 24h avant leur application comme la loi l'oblige.**

Pour les abonnés, la SNCF a engagé sa mesure de dédommagement de 50% des abonnements transport annoncée pour la période de grève d'avril-mai. Pour les abonnés annuels le dédommagement est automatisé ce dont nous la félicitons. Mais pour les abonnés mensuels, la démarche exclusivement par Internet, sur un temps limité d'un mois, écarte les abonnés non connectés. Entre le peu d'information constatée en gare, l'information cachée sur le site TER et une période réduite qui déborde sur les vacances scolaires, tout contribue à réduire le nombre de dédommagements. **Nous demandons à la SNCF de prolonger la période au delà du 15 juillet et de donner la possibilité de se faire rembourser au guichet.**

De plus, rien n'a encore été annoncé pour le mois de juin ni pour les lignes les plus touchées, à l'inverse d'autres régions. Comme nous lui avons **déjà demandé à deux reprises, la Région doit faire pression sur la SNCF pour que les abonnés soient correctement remboursés.** Il serait incompréhensible que seule la Région touche des compensations pour les trains qui n'ont pas circulé.

Contacts presse :

Anne-Marie Ghémard, présidente, 06 76 08 62 47

François Lemaire, vice-président, 06 12 29 13 86

[www.fnaut-aura.fr](http://www.fnaut-aura.fr)